Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20260827-20260802-DE

GLOMEL
Saint-Michel • Trégornan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GLOMEL

République Française

Département des Côtes d'Armor

Membres du Conseil Municipal		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Nombre de votants
15	15	15
Date de la convocation		
12 août 2026		

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GLOMEL

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-sept août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GLOMEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Bernard TRUBUILT, Maire.**

Présents : Bernard TRUBUILT (Maire), Eléonore KOGLER, Thierry CHEVALHIER, Marguerite GUYOMARD (Adjoints), Alain JOUAN, Martine TRUBUILT, Christophe LE DANTEC ; Roger PERROT, Pascal LE GALL, Catherine LE ROY, Armelle RENAULT.

Absences excusées : Christine ROBIC (pouvoir à Martine TRUBUILT), Emilie CALLEWAERT, Kévin PEURON (pouvoir à Christophe LE DANTEC), Laura GOHIN (pouvoir à Bernard TRUBUILT).

Secrétaire de séance : Eléonore KOGLER

2026/08/02

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que le projet de procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 25 juin 2026 a été adressé aux conseillers municipaux par courriel du 14 août 2026 et soumet son approbation au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 25 juin 2026.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 022-212200612-20260827-20260802-DE

****

Certifié exécutoire par Bernard TRUBUILT, Le Maire,
Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.

Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance, **Le Maire,**

Eléonore KOGLER **Bernard TRUBUILT**

Affiché en Mairie le 28/08/2026
Transmis en Préfecture le 11/09/2026